

Horizons communs

Journal du Pays de Châlons-en-Champagne

Édition spéciale
inondations



Édito

Entre mémoire et anticipation

L'épisode d'inondations qui a traversé la France en juin 2016 pourrait tout à fait se reproduire et l'exceptionnel devenir plus fréquent, ont alerté les experts de Météo-France.

Il n'y a pas de territoire exempt de risques même en présence d'ouvrages de protection ou de régulation le long des cours d'eau ou du littoral. Ce constat a conduit l'Union européenne et les États membres à mettre en œuvre une politique de gestion du risque d'inondation qui s'appuie sur plusieurs dispositifs dont l'un concerne la «culture du risque». Notre société, fortement urbanisée et de plus en plus mobile, perd la connaissance de son environnement naturel autrefois transmise de génération en génération.

En l'absence de cette perpétuation, l'enjeu pour les pouvoirs publics est de sensibiliser les citoyens à une meilleure connaissance des phénomènes et à une meilleure appréhension de la vulnérabilité de leur territoire.

Informé est une nécessité pour que chacun puisse appréhender justement la situation et faire la distinction entre un événement normal et des situations de crise où les bons gestes sont importants. Ce numéro spécial présente la situation du Pays de Châlons, rappelle les épisodes de crues du siècle dernier et évoque les dispositifs mis en place pour la gestion du risque d'inondation. D'autres démarches vont suivre via le site Internet du pays. Face aux inondations comme face à tous les risques naturels, si on ne peut pas empêcher qu'ils se produisent, il est possible et nécessaire de réduire leurs impacts.

Jacques JESSON,
Président du PETR du Pays de Châlons-en-Champagne

Quelques chiffres :

Depuis 1998, plus de **700 victimes** et **25 milliards d'euros** de dégâts en Europe

En France, **1/4 des habitants** et **1/3 des emplois** sont exposés au risque inondation !

150 communes concernées par le risque inondation dans le Département de la Marne

À Châlons-en-Champagne, **18 850 habitants** peuvent être impactés par les inondations ...

... et **24 030*** sur l'ensemble du Territoire à Risque important d'Inondation (TRI).

* Pour une inondation d'occurrence millénaire

www.paysdechalonenchampagne.com

Automne 1909, le territoire est fortement arrosé durant plusieurs mois. Ainsi, en janvier 1910, après trois jours de pluies intenses, l'eau ruisselle abondamment sur un sol gelé et saturé.

«À Châlons, la Marne dépose boue et troncs d'arbres dans les rues. En aval de la ville, la campagne aussi est touchée: les maisons s'effondrent, les

meubles, les vêtements et les provisions sont détruits par les eaux. L'inondation sème, dans les villes et les campagnes, un climat de douleur et de désolation.»*

Souvent citée comme crue de référence, la crue de 1910 n'est pas le seul événement survenu sur le territoire. Les inondations de novembre 1924, décembre 1944, jan-

vier 1955 ou encore du printemps 1983 ont marqué les mémoires.

Pour mieux comprendre pourquoi et comment nos territoires se retrouvent exposés aux inondations, intéressons-nous, dans un premier temps, à la notion de risque.

*Extrait du Journal l'Union

Qu'est-ce que le risque inondation ?

Que ce soit pour l'alimentation en eau ou pour l'énergie hydraulique, l'homme exploite les cours d'eau depuis bien longtemps. Les villes et villages se sont donc construits puis développés autour de cette précieuse ressource qu'est la rivière. En s'installant dans l'espace alluvial, l'homme est devenu plus vulnérable au risque inondation. Si, historiquement, les habitants parvenaient à vivre avec les inondations, l'accroissement démographique, l'urbanisation et les nouveaux modes de vie ont considérablement augmenté leur vulnérabilité. Aujourd'hui, de nombreux équipements, qui n'existaient pas à l'époque, peuvent être impactés par les eaux, ralentissant le retour à une situation normale. Les conséquences de l'inondation peuvent durer plusieurs semaines et impacter des secteurs situés au-delà des zones inondées suite aux perturbations sur le fonctionnement des réseaux (électricité, gaz, téléphone, eau) et/ou de la vie économique.

Une inondation est provoquée par un phénomène naturel. Par exemple, une longue période pluvieuse peut entraîner une montée des eaux de la Marne puis des débordements. Ce phénomène naturel devient un risque dès lors qu'il impacte des vies humaines, des bâtiments, le tissu économique ou encore les écosystèmes. Le risque est donc le croisement de l'**aléa** (phénomène naturel potentiellement dangereux) et des **enjeux** (tout ce qui peut subir des dommages).



Bien que le plus connu soit le débordement de cours d'eau, d'autres aléas peuvent être à l'origine d'inondations sur le territoire tels que le ruissellement pluvial ou encore la remontée de nappe.

Le saviez-vous ?



En France, les zones les plus exposées au risque inondation ont été identifiées et font l'objet d'une dénomination particulière : les TRI (Territoire à Risque important d'Inondation). Le risque y est cartographié, permettant ainsi de visualiser les secteurs potentiellement impactés par les débordements de cours d'eau.

Le secteur de Châlons-en-Champagne fait partie des 122 TRI retenus sur le territoire français. La liste des communes faisant partie de ce TRI est disponible sur le site Internet du Pays de Châlons-en-Champagne.

■ TRI de Châlons-en-Champagne
— Pays de Châlons-en-Champagne
● Châlons-en-Champagne
— Limites communales

➔ Mieux comprendre le risque inondation sur notre territoire

Après avoir pris sa source sur le plateau de Langres, la Marne s'écoule sur 514 km, faisant d'elle l'un des principaux affluents de la Seine. Le relief, la géologie et l'influence du climat continental engendrent un risque de crue important de novembre à mai. La Marne est également marquée par une période de basses eaux en saison estivale, de juin à septembre.

🔍 Zoom sur...

... le lac-réservoir Marne (ou lac du Der-Chantecoq)

Bien que le lac du Der soit devenu un haut lieu de loisirs pour de nombreux habitants, il est initialement construit pour réguler les flots de la Marne et de la Blaise et limiter le risque d'inondation à l'aval. Ce lac-réservoir, d'une capacité de 350 millions de m³, est mis en service en 1974 pour soutenir le débit des rivières en saison estivale et pour écrêter les crues en saison hivernale et printanière. Pour la crue de 1910, on estime qu'il aurait permis d'abaisser le niveau de la Marne de 90 cm à Châlons-en-Champagne.

Lac du Der-Chantecoq © EPTB Seine Grands Lacs



Géré par l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Seine Grands Lacs, il permet notamment de soutenir le débit de la Seine et de diminuer le niveau du fleuve de 10 à 15 cm à Paris. Sa gestion représente donc un fort enjeu pour l'agglomération parisienne. Seulement, comme tout ouvrage, le lac du Der a ses limites !

Son efficacité peut être moindre pour les crues de printemps (mai-juin). En cette saison, l'ouvrage est déjà rempli à près de 90 % de sa capacité afin d'assurer sa mission de soutien d'étiage pour l'été à venir.

En supprimant les crues les plus courantes, la présence de ce lac fait oublier aux acteurs locaux que les inondations de la Marne constituent, encore aujourd'hui, un risque réel.

Pour en savoir plus : <http://seinegrandslacs.fr/quatre-lacs-reservoirs>

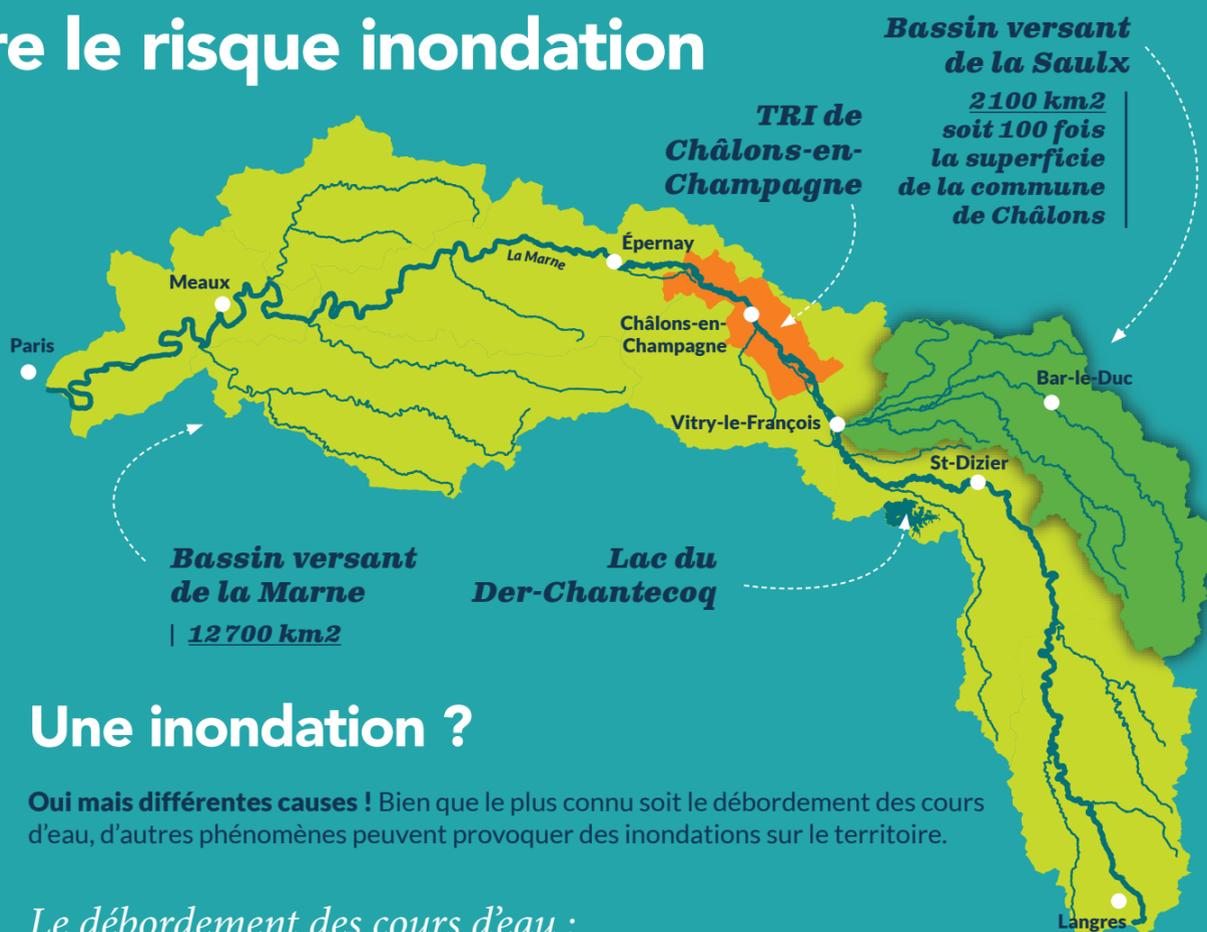
... la Saulx, l'Ornain et la Chée

La Saulx à Montiers-sur-Saulx © EPTB Seine Grands Lacs



L'Ornain et la Chée sont des affluents de la Saulx. Cette rivière, qui possède un bassin versant de 2100 km², rejoint la Marne au niveau de Vitry-le-François à l'aval du lac réservoir du Der-Chantecoq.

Les fortes précipitations qui surviennent sur le bassin de la Saulx génèrent des crues des cours d'eau, non régulés par le lac et contribuent à l'augmentation des débits de la Marne. Ainsi, le risque d'inondation par débordement augmente dans le secteur de Châlons-en-Champagne.



Une inondation ?

Oui mais différentes causes ! Bien que le plus connu soit le débordement des cours d'eau, d'autres phénomènes peuvent provoquer des inondations sur le territoire.

Le débordement des cours d'eau :

Habituellement, le cours d'eau coule dans son lit mineur. Après une longue période pluvieuse, son niveau augmente et il peut déborder dans son lit majeur. Les crues de la Marne sont plutôt lentes. Le temps de montée des eaux est en moyenne de 5 à 7 jours. Selon la topographie et le climat, un territoire peut être confronté à des crues plus ou moins rapides. Contrairement aux régions méditerranéennes, où les crues torrentielles surprennent par leur rapidité, sur la Marne, les inondations sont plutôt lentes. En avril 1983, les eaux ont occupé le lit majeur (plaine naturelle ou agricole) pendant près d'un mois.



L'histoire nous a montré que certaines inondations peuvent être plus destructrices que d'autres sous l'effet de facteurs aggravants. La submersion et la rupture d'ouvrage de protection en font partie ! En 1910, la rupture de digues du canal latéral à la Marne entraîne l'inondation des villages de Recy et Juvigny.

La remontée de nappe :

Lorsqu'il pleut, une partie des précipitations s'infiltré dans le sol et remplit les nappes souterraines. Après de longues périodes pluvieuses, il arrive que ces nappes soient saturées en eau. L'eau remonte alors à la surface et provoque des inondations. En 2001, la commune de Fagnières fait l'objet d'un arrêté de catastrophe naturelle suite au débordement de la nappe de la craie.



Le ruissellement :

Lors d'intenses épisodes pluvieux, une partie des eaux de pluie ne peut plus s'infiltrer et ruisselle à la surface. Ce phénomène est aggravé par l'urbanisation et l'imperméabilisation des sols. Les points les plus bas des communes peuvent être particulièrement touchés par ce type d'inondation.



Les différents types d'inondation peuvent être liés entre eux et survenir simultanément lors d'importants épisodes pluvieux.

Le saviez-vous ?

Un bassin versant est un territoire où toutes les précipitations qui s'écoulent se rejoignent en un même lieu, son exutoire.

Pour déterminer les limites de ce bassin, il suffit de suivre les lignes de crête des reliefs qui l'entourent.



📌 La Directive Inondation (DI) : Contexte et objectifs

Alors que les politiques locales de prévention étaient jusque-là principalement basées sur la construction de nouveaux ouvrages, en cherchant à maîtriser l'aléa, une nouvelle forme de prévention tend à se développer : on cherche désormais à réduire la vulnérabilité des populations en les aidant à mieux se préparer au risque.

Ainsi, face au bilan catastrophique des inondations en Europe au cours des dernières décennies, la Commission Européenne s'est mobilisée en adoptant en 2007 la directive 2007/60/CE relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, dite Directive Inondation.

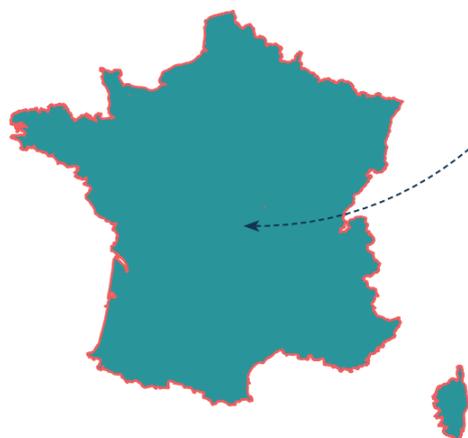
Cette directive fixe une méthode de travail pour permettre aux territoires exposés au risque d'inondation d'en réduire les conséquences négatives. Elle introduit donc une nouvelle obligation en droit français :

Réduire les conséquences négatives de tous les types d'inondation sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique.

Dans une optique d'évolution et d'amélioration continue, la directive fixe un calendrier de cycle de révision tous les 6 ans.

Des stratégies à différents niveaux :

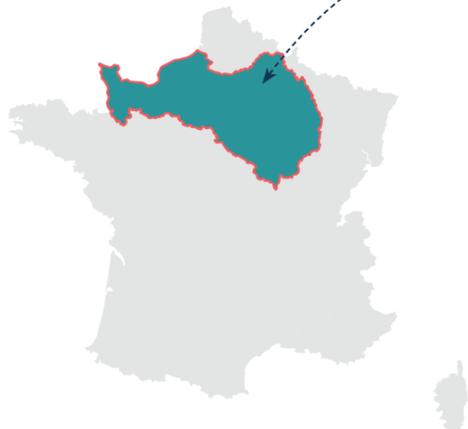
En France niveau national



Issue d'une consultation nationale auprès du grand public, la Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation (SNGRI) est approuvée le 7 octobre 2014. Elle vise à assurer la cohérence des actions menées sur le territoire et à rappeler que chacun (citoyens, entreprises, collectivités, État) a un rôle à jouer face au risque inondation. Pour cela, elle fixe trois grands objectifs :

- Augmenter la sécurité des populations,
- Réduire le coût des dommages,
- Raccourcir fortement les délais de retour à la normale des territoires sinistrés.

Sur le bassin Seine-Normandie niveau territorial



La SNGRI est ensuite déclinée à travers le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI). Approuvé en décembre 2015, le PGRI du bassin Seine-Normandie définit le cadre stratégique pour le cycle 2016-2021 en fixant quatre objectifs :

- Réduire la vulnérabilité des territoires,
- Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages,
- Raccourcir le délai de retour à la normale,
- Mobiliser tous les acteurs.

Sur le TRI de Châlons-en-Champagne niveau local



Co-construite avec les services de l'État et les collectivités, la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) est approuvée le 19 décembre 2016. Elle s'applique à l'échelle d'un territoire caractérisé comme « bassin de vie » : le TRI. Ainsi, elle fixe les objectifs de réduction de la vulnérabilité et des conséquences dommageables tels que :

- Améliorer les connaissances sur le ruissellement et les remontées de nappe,
- Réduire la vulnérabilité des réseaux,
- Développer la culture du risque et l'information préventive des populations,
- Anticiper la gestion des déchets.

Les grandes crues du XX^{ème} siècle :

Jan. 1910

Souvent citée comme crue de référence, la crue de 1910 a servi à cartographier les plus hautes eaux connues.

Suite à un automne particulièrement humide, les fortes précipitations qui surviennent au mois de janvier ne s'infiltrant plus dans le sol gelé et saturé en eau.

Des ruptures dans la digue du canal, entre Châlons-en-Champagne et Saint-Martin-sur-le-Pré, entraînent de graves inondations dans les villages de Recy et Juvigny.



Châlons-en-Champagne - Inondation de la Saulx - 1910

Oct. / Nov. 1924

Après une année particulièrement humide, les pluies importantes d'octobre provoquent une des plus fortes crues connues sur le bassin.

À Jâlons, 137 personnes sont évacuées. Au même moment, à Chevillé, ce sont plus de 100 personnes qui quittent leur logement.



Jâlons 1924

Jan. 1955

Il s'agit de la dernière crue d'hiver importante du XX^e siècle.

Entre le 11 et le 17 janvier, des pluies abondantes s'abatent sur l'ensemble du bassin. De la même façon qu'en 1910, les sols gelés accélèrent les ruissellements et provoquent des inondations pendant plus de 8 jours.

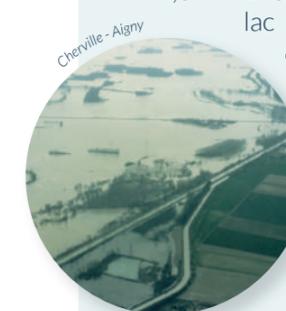


Vue aérienne - Aulnay Jâlons

1974 Le lac du Der est mis en service.

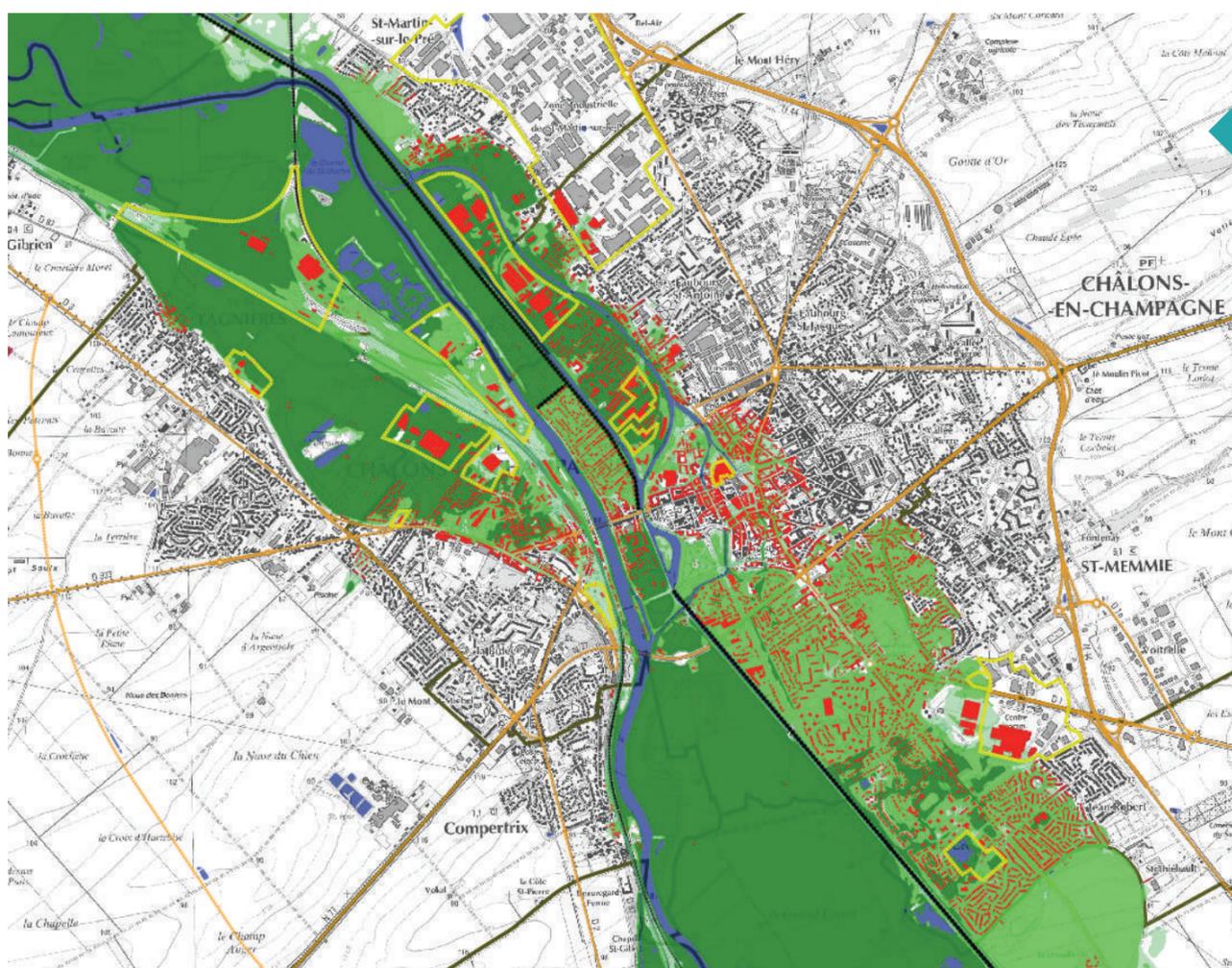
Avr. 1983

Au printemps 1983, trois crues successives submergent le territoire durant 2 à 4 semaines selon les secteurs. Cette année-là, malgré la présence du lac du Der, 636 personnes sont sinistrées sur le secteur de Châlons-en-Champagne. Les dommages causés à l'agriculture sont estimés à 7,8 millions d'euros. Le niveau du lac étant déjà très haut, celui-ci n'a pu jouer pleinement son rôle et limiter la crue. Il est, par conséquent, devenu transparent et inefficace lors de la crue.



Cherville - Aigny

Les cartes des TRI



Le TRI de Châlons-en-Champagne est composé de **32 communes**, riveraines de la Marne, depuis La-Chaussée-sur-Marne en amont, jusqu'à Condé-sur-Marne en aval.

Pour chaque TRI des cartes sont produites afin de mieux comprendre et visualiser le risque inondation. Par exemple, une de ces cartes permet d'identifier les enjeux situés en zone inondable. Celle de Châlons-en-Champagne est présentée ci-contre.

Légende :

- Lit mineur et zone en eau permanente
- Probabilité de la crue :**
- Faible
- Moyenne
- Forte
- Enjeux :**
- Bâti
- Surface d'activité économique

Extrait des cartographies du risque inondation par débordement de cours d'eau - TRI de Châlons-en-Champagne

Zoom sur...

... les scénarios de la Directive Inondation

Sur le TRI de Châlons-en-Champagne, la crue de forte probabilité correspond à une crue dont la période de retour est d'environ 20 ans. Cela ne signifie pas que cette crue se produira tous les 20 ans mais qu'elle a un risque de se produire 1 fois sur 20 chaque année.

Forte probabilité

période de retour :
20 ans
(crue de 1983)

Moyenne probabilité

période de retour :
100 ans
(crue de 1924)

Faible probabilité

période de retour :
+ de 1000 ans

Plus la probabilité est faible, plus l'inondation est importante !

Sur le TRI, la crue de faible probabilité menace un tiers des habitants et plus de 15 000 emplois. Quant à la commune de Châlons-en-Champagne, avec plus de 40 % de ses habitants en zone inondable, elle regroupe 80 % de la population exposée sur l'ensemble du TRI.

	Forte probabilité	Moyenne probabilité	Faible probabilité
Population	2 720	18 450	24 030
Emplois	1 980	9 620	15 710

Population et emplois exposés par les 3 scénarios de la DI sur l'ensemble du TRI. Source : Insee / Données 2011

Comment m'informer ?

Les sites de vigilance : En France, la vigilance météorologique est assurée par Météo-France. Pour les crues, la vigilance est confiée au service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI) et aux services de prévision des crues (SPC) des Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). La prévision des crues pour le bassin Seine-Normandie est ainsi assurée par 4 SPC.



vigilance.meteofrance.com

- Vigilance verte :** Pas de vigilance particulière
- Vigilance jaune :** Soyez attentif
- Vigilance orange :** Soyez très vigilant
- Vigilance rouge :** Une vigilance absolue s'impose

- Vigilance verte :** Pas de vigilance particulière
- Vigilance jaune :** Risque de crue
- Vigilance orange :** Risque d'inondation
- Vigilance rouge :** Risque de crue exceptionnelle



www.vigicrues.gouv.fr

Ma commune anticipe le risque inondation !

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document qui organise les services et moyens de la mairie en temps de crise. Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) vous informe sur les risques présents dans la commune. Pour plus d'informations sur ces documents, renseignez-vous auprès de votre mairie.